

## Termes de référence – Appel d'Offre

### Capitalisation « Métiers et savoir-faire oasisiens au Maghreb »



## I. Objet de la capitalisation

### a. Présentation synthétique de la structure commanditaire

Le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI) est une association de solidarité internationale qui intervient depuis 1998 auprès des populations rurales en zone aride, notamment dans le pourtour saharien. Ses actions sont principalement orientées vers la lutte contre la désertification (LCD) et la dégradation des terres (LDT) dans les agroécosystèmes des zones sèches et majoritairement dans les contextes oasiens et sahéliens.

Pour se faire l'activité du CARI s'articule autour de plusieurs axes :

- Il agit dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la dégradation des terres sous les effets de la désertification et du changement climatique.
- Il vise l'amélioration des conditions de vie des populations locales et la lutte contre la pauvreté.
- Il concentre son action sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable.

Pour atteindre ses objectifs, le CARI s'appuie sur les principes et approches de l'agroécologie et de la participation. Ceci à la fois pour agir, interpellier et mobiliser aussi bien via la mise en oeuvre de projets de terrain au Sud, que dans la mise en place et la facilitation de réseaux d'acteurs ou encore de programmes de développement. Pour le CARI, il est important que les sociétés civiles se regroupent en réseaux : ainsi organisés et mieux structurés, les acteurs locaux ont davantage de poids face aux décideurs et peuvent mieux participer directement à l'amélioration des actions. Les actions de terrain et de plaidoyer du CARI sont menées en grande partie via un vaste réseau de partenariats constitué de réseaux d'acteurs directement coordonnés ou animés par lui ; GTD (plateforme d'ONG françaises), ReSaD (réseau de plateformes France, Mali, Niger, Burkina Faso), RADD0 (réseau d'associations Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Tchad et Niger).

### b. Origine de la demande

Au cours de l'histoire, les oasis constituaient des lieux protégés où se retrouvaient dans une cohabitation temporaire agriculteurs, éleveurs, commerçants, caravaniers, aventuriers. Elles étaient érigées en des points stratégiques des zones arides et désertiques du Maghreb sur la route des caravanes. La maîtrise des ressources en eau donnait lieu à un partage de la ressource par un système des droits d'eau et un réseau gravitaire de distribution complexe. L'une des composantes identitaires principales de l'oasis est son système agricole à trois étages de cultures qui entraîne un « effet oasis » correspondant à une atmosphère chaude et humide procurée par l'ombre du palmier dattier. Outre l'image caractéristique de l'oasis comme une tache verte en milieu aride, les oasiens disposent d'un savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles et de leur écosystème réglementé par des règles sociales précises, qui font des oasis de véritables laboratoires à ciel ouvert.

Ces spécificités très adaptées au milieu sont aujourd'hui remises en cause sous la contrainte de plusieurs facteurs autant démographique (pression accrue sur le milieu, urbanisation croissante), qu'économique (baisse des revenus agricoles, faible valeur ajoutée des productions), et sociaux (morcellement du foncier et des droits liés aux successions, absentéisme, non-respect des obligations spécifiques comme par exemple de ne pas construire dans la palmeraie, désintérêt). Les épisodes climatiques extrêmes (sécheresses successives, incendies, pluies dévastatrices et épisodiques) et l'émigration régulière des forces vives locales, ont rendu précaire l'entretien des agrosystèmes oasiens qui sont dépendants de l'homme. Enfin, les tendances du changement climatique en Méditerranée indiquent entre autres une aggravation croissante de la sécheresse et par conséquent des pressions accrues sur les ressources dont l'eau déjà en quantité limitée. La baisse des précipitations et l'augmentation de la température d'environ 1°C sont attestées sur le siècle dernier et les prévisions du GIEC sur les 50 prochaines années vont amplifier les concurrence voire générer des conflits autour de la ressource. Mais aussi une évapotranspiration plus importante, ainsi que des menaces sanitaires supplémentaires. (Par exemple certaines oasis d'Algérie noyées par des eaux usées polluées). Le nombre d'oasis a considérablement diminué du fait de leur abandon et du manque d'entretien.

L'urgence de cette situation se pose avec d'autant plus



d'acuité que la question de la sécurité alimentaire constitue l'un des enjeux fort d'un Maghreb largement dépendant des importations notamment céréalières et dont 70% du territoire est constitué de zones arides.

A partir d'une première expérience en Tunisie, et compte tenu de ses engagements pour les zones arides, le CARI s'est dès 1994 engagé dans un fort soutien à la cause de la sauvegarde des oasis. D'autant plus que celle-ci était relativement orpheline. Il a initié et développé à partir de 2001, avec des associations oasiennes, un regroupement d'associations oasiennes en réseau dans les quatre pays du Maghreb. Plusieurs plans d'action (PACO) successifs ont été conduits dans le cadre de ce réseau. Le PACO 4, dans lequel doit être réalisée cette capitalisation, s'inscrit dans ce contexte dans l'objectif d'élargir et approfondir la prise de conscience collective de la nécessité de préserver ces écosystèmes et de renforcer la société civile oasienne comme un acteur essentiel pour la préservation et le développement durable des oasis. L'objectif du PACO 4 est de promouvoir le développement durable des oasis du Maghreb en sauvegardant leur patrimoine. Cela se décline en différents volets tels que (i) la consolidation du réseau, (ii) le renforcement des capacités des organisations de la société civile et (iii) l'appui au recueil et la diffusion de pratiques de gestion durable des ressources naturelles dans les oasis. Ace stade, la troisième et dernière phase du PACO 4 a pour vocation de renforcer l'ancrage territorial du réseau. Pour cela de nombreuses activités sont réalisées avec pour objectif la mobilisation de la société civile. Il s'agit d'activités de recensement, de rencontres d'acteurs, d'échanges et partages nationaux et internationaux d'expériences, et de formations des associations oasiennes. Cela afin de créer une dynamique durable d'échanges entre les associations oasiennes des pays concernés.

### c. Objectifs de la capitalisation

Le début d'année 2021 marque la fin du projet PACO 4 financé par l'AFD. A ce titre, elle revêt une grande importance pour la consolidation des acquis au regard des actions menées dans le projet, et pour préparer la suite des actions à mener pour la préservation des oasis. Parmi tous les enjeux, ceux liés à l'emploi dans les oasis, et à la préservation des écosystèmes y sont primordiaux. C'est pourquoi l'objectif principal de la présente capitalisation est la **production de connaissances sur les filières agricoles oasiennes et la valorisation des métiers et savoir-faire oasiens qui leur sont liés**. Un double regard savoir-faire traditionnels et étude des innovations sera recherché. Les filières « Dattes », « Piment » et « Pommes de terre » devront nécessairement être étudiées.

Voici une liste non exhaustive de questions qui sont posées et auxquelles la présente capitalisation devra répondre.

- *Quelles sont les filières de production existantes en milieu oasien et quel pourrait être leur hiérarchisation ?*
- *Quels métiers sont regroupés tout au long des filières ? (De la production jusqu'à la valorisation des sous-produits)*
- *Quels sont les métiers ou les pratiques usuelles individuelles ou collectives qui sont indissociables des activités de production (nettoyage des palmeraies, gestion des déchets, autre...)*
- *Qui sont les acteurs de chacun de ces métiers ? A quelles catégories de la population appartiennent-ils (femmes, jeunes, adultes, ruraux, urbains) ?*
- *Quels impacts (positifs ou négatifs) de ces différents corps de métiers sur l'environnement oasien ?*
- *Qu'est ce qui relève majoritairement de la perpétuation de la tradition et selon quelles tendances ? Qu'est-ce qui provient de l'introduction d'innovations ?*
- *Quelles transmissions, formations et accès à ces métiers ? (Tradition familiale, renommée ou non, etc)*
- *Quels processus de sauvegarde, de maintien, et d'accompagnement e des savoir-faire traditionnels ?*
- *Quelles opportunités et quelles menaces sur les métiers et sur les savoir-faire (disparitions, regain d'intérêt, disparité selon les zones, etc)*
- *Quelles conditions de leur développement ?*



Au-delà de l'objectif de production de connaissance, cette identification et analyse des métiers des filières sera valorisée dans des actions permettant d'accroître les possibilités existantes pour les jeunes et les femmes oasiennes de s'investir professionnellement dans les oasis. Un regard approfondi sur ces deux catégories de population est donc attendu.

Compte tenu de la diversité des situations dans les pays, il est attendu que la capitalisation autant que les recommandations soient conceptualisées.

### **Modalités pratiques**

La capitalisation portera sur l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Compte tenu de la COVID 19 et d'autres contraintes, aucune mission de terrain n'est prévue pour les consultant.es recrutés.es. Cependant, les propositions techniques affichant la mobilisation de relais dans les pays seront privilégiées.

Par ailleurs, les acteurs et partenaires de longue date du CARI et les partenaires du RADD0 dans ces 4 pays pourront être mobilisés comme source d'information pour la bonne réalisation de l'étude.

### **Livrables et format**

Le premier livrable attendu est **une étude** approfondie sous forme de rapport écrit (80 pages maximum). Cette étude devra comporter des récits d'acteurs (jeunes, hommes et femmes). Toute proposition d'un livrable répondant aux attentes mais à un format novateur peut être étudiée.

Le second livrable attendu est **une synthèse de recommandations pour différents publics cibles**, aussi bien décideurs qu'opérateurs de développement et de formations. Un format pédagogique pour ces recommandations sera appréciable.

## **II. Moyens**

### **a. Humains**

Est attendu pour cette capitalisation un ou une consultant.e (ou une équipe de consultant.e.s) avec les compétences et expériences suivantes :

- Expertise sur les filières (idéalement sur les filières oasiennes)
- Expérience significative dans le domaine de la capitalisation et le transfert de connaissances
- Fortes capacités d'analyse et de synthèse
- Fortes capacités rédactionnelles
- Sensible aux questions d'interculturalité, aux aspects liés au genre
- Maîtriser l'arabe serait un plus apprécié
- Une capacité à l'élaboration de produits de capitalisation pédagogiques serait un plus

Une connaissance des problématiques de développement rural, des écosystèmes oasiens, et des pays concernés par l'action est un plus mais pas une nécessité.

En lien direct avec la chargée de mission Oasis du CARI, la.e.s consultant.e.s auront pour tâches :

- Effectuer une revue documentaire de la littérature existante sur le sujet
- Réaliser des échanges à distance -ou en présentiel selon les relais pays proposés - avec une liste d'acteurs. Cette liste sera coconstruite avec le CARI.
- Examiner dans quelle mesure les données récoltées pourront servir à la formulation de programmes ou projets pour un développement durable des oasis

### **b. Financiers**

- Le budget disponible pour la capitalisation est de 20 000 € TTC avec une estimation de jours travaillés à 30.
- Le montant maximum des honoraires est fixé à 600€ TTC.
- Ce budget inclut également les frais de communication à l'étranger

*Sur la base de ces éléments, il est demandé aux candidat.e.s de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée en précisant le nombre de jours travaillés aux différentes étapes de la capitalisation.*



### III. Calendrier

Le projet se terminant au 31 mars 2021, l'étude de capitalisation devra commencer en janvier 2021 et sa finalisation devra avoir lieu au premier semestre 2021.

*Sur la base de ces éléments, il est demandé aux candidat.e.s de faire dans leur offre une proposition calendaire détaillée en précisant le nombre de jours travaillés aux différentes étapes de la capitalisation.*

### IV. Proposition technique et méthodologique

#### c. Attendus

La proposition technique et méthodologique devra inclure les éléments suivants :

- Compréhension propre des termes de référence (1 page maximum) ;
- Une note méthodologique incluant le calendrier prévisionnel (4 pages maximum)
- Une proposition financière détaillée et n'excédant pas 20 000 euros TTC ;
- Présentation, références et CV ;
- Un exemple de capitalisation déjà réalisée ;
- Coordonnées bancaires et numéro d'enregistrement commercial.

#### d. Critères de sélection

L'évaluation technique des offres sera effectuée en fonction de leur conformité aux termes de référence et des critères suivants :

- Compréhension des termes de référence 10 points
- Méthodologie (pertinence et justification) 50 points
- Qualification et expérience 40 points

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique. Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 65 points sur 100.

La proposition financière la moins élevée (Fme) recevra un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres propositions financières seront calculés de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fme/F$$

Sf étant le score financier, Fme la proposition la moins-élevée et F le montant de la proposition considérée.

Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores technique et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T = 0,8 étant le poids attribué à la Proposition technique et P = 0,2 le poids accordé à la Proposition financière), selon la formule :  $S = St \times T + Sf \times P$

**Les propositions doivent être envoyées par mail à [oasis@cariassociation.org](mailto:oasis@cariassociation.org) avant le 20/12/2020.  
Ne seront étudiées que les propositions complètes.**

